

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° DN728

présenté par  
Mme D'Intorni

-----

### ARTICLE 2

#### RAPPORT ANNEXÉ

Compléter la seconde phrase de l'alinéa 3 par les mots :

« , notamment les campagnes de désinformation engendrées par les menaces hybrides ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à mettre en lumière dans le contexte des menaces hybrides, l'importance des campagnes de désinformation sur l'opinion publique et plus particulièrement les populations sujettes aux opérations extérieures de l'armée française dans sa lutte contre le terrorisme. A ce titre, le sentiment anti-français au Sahel engendré par la propagande et la manipulation qui ont grandement influencé la fin de l'opération Barkhane, illustre l'importance que doit constituer cette menace dans les leçons tirées par nos armées.